



onisep

NICE

 onisep.fr

toute l'info sur
les métiers et
les formations

La classe de seconde

Classe d'exploration et de réussite

Le nouveau lycée offre un rééquilibrage entre la voie générale et la voie technologique et entre les séries de la voie générale. L'objectif est que chaque parcours devienne un tremplin vers des filières d'excellence dans le cadre d'un projet d'avenir pleinement choisi.

Les parcours sont plus progressifs de la seconde à la terminale :

- une seconde où le lycéen découvre et explore les parcours possibles pour faire un choix éclairé sur son avenir immédiat mais aussi plus lointain ;
- une classe de première organisée en séries mais qui comprend un large ensemble d'enseignements communs laissant ainsi des portes ouvertes en terme d'orientation et de correction de trajectoire ;
- Une classe de terminale davantage spécialisée et qui prépare mieux au supérieur.

Cette réforme s'articule autour de trois principes :

- autonomie et responsabilité pour les élèves,
- organisation plus souple des cursus,
- spécialisation pour les lycéens qui le souhaitent,

et repose sur :

- une orientation progressive, ouverte, juste, en diversifiant les voies d'excellence,
- un accompagnement personnalisé, pour éviter les décrochages, développer l'autonomie et permettre d'atteindre l'excellence,
- un lycée adapté à son époque, qui favorise l'apprentissage des langues étrangères, l'accès à la culture et prépare aux responsabilités de l'âge adulte.

La réforme du lycée, mise en œuvre depuis septembre 2010 en seconde, le sera en septembre 2011 en première et en septembre 2012 en terminale.

*Ce document est téléchargeable gratuitement sur le site de la
délégation régionale de l'ONISEP www.onisep.fr/nice*

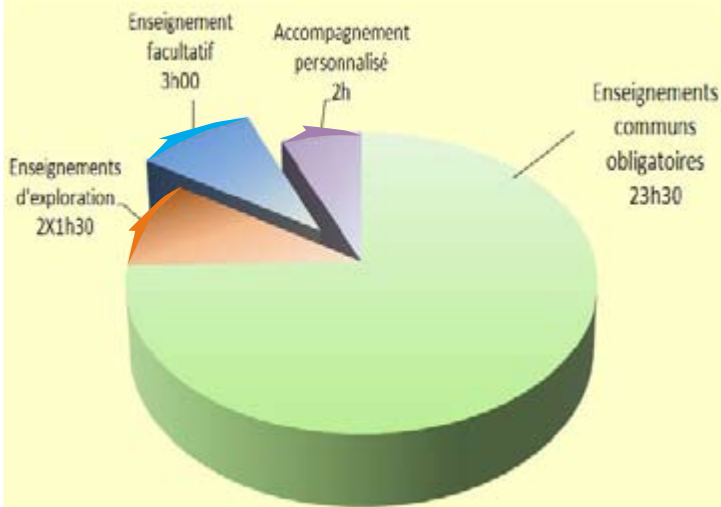


53 av. Cap de Croix
06181 Nice cedex 2
Tél : 04 93 53 70 66

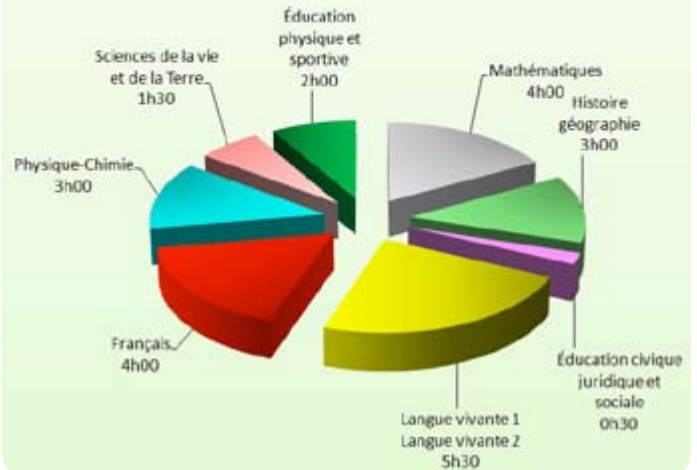
Directeur de la Publication : Pascal Charvet
Directeur délégué : Marco Attal
Rédaction : DRonisep Nice
Conception graphique : Jean-Marc Pérez

La classe de seconde

Horaires de la classe de Seconde



Enseignements communs obligatoires
23h30



Tronc commun

25h30 hebdomadaires

Le tronc commun qui s'inscrit dans la continuité du collège comprend :

- les 8 enseignements communs obligatoires, la langue vivante 2 (étrangère ou régionale), avec un horaire et un programme identiques pour tous les élèves de seconde, pour un total de 23h30 hebdomadaires.
- Un accompagnement personnalisé pour tous : 72h annuelles ou 2h hebdomadaires.

S'y ajoutent 10h annuelles de vie de classe

Deux enseignements d'exploration

1h30 chacun par semaine ou 54h annuelles pour explorer les futurs parcours

Un premier enseignement d'exploration

- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
ou

- Sciences économiques et sociales

Un second enseignement obligatoire parmi notamment:

- Biotechnologies
- Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines)
- Création et Innovation technologiques
- Écologie, agronomie, territoire et développement durable (enseignement agricole)
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec
- Langue vivante 3 (étrangère ou régionale)
- Littérature et société
- Méthodes et pratiques scientifiques
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (si non choisi en 1^{er} choix)
- Santé et social
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales (si non choisi en 1^{er} choix)
- Sciences et laboratoire

Enseignements facultatifs

3h hebdomadaires, si l'élève le souhaite et en fonction des possibilités de l'établissement.

- ◆ Arts : arts plastiques - cinéma-audiovisuel - danse - histoire des arts - musique - théâtre
- ◆ Éducation physique et sportive
- ◆ Hippologie et équitation
- ◆ Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec
- ◆ Langue vivante 3 (étrangère ou régionale)
- ◆ Pratiques professionnelles
- ◆ Pratiques sociales et culturelles.

Seconde générale et technologique

Les nouveautés depuis 2010

Exploration

Deux enseignements d'exploration obligatoires

1h30 chacun par semaine au minimum

Ils constituent une sensibilisation à des sujets variés, des Sciences de l'ingénieur aux Arts. Le premier des deux enseignements d'exploration sera choisi entre deux enseignements d'économie : Sciences économiques et sociales ou Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion. Deux activités qui permettront à chaque lycéen de seconde de découvrir les champs des disciplines économiques, sociales et de gestion.

L'accès à une classe de 1^{ère} n'est pas déterminé par le choix des enseignements d'exploration.

Trois possibilités

1^{ère} possibilité : deux choix

- ↪ 2 enseignements d'exploration : Sciences économiques et sociales
- ou
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- ↪ + 1 enseignement à choisir parmi les autres enseignements d'exploration

2^e possibilité : trois choix

- ↪ 1 enseignement d'exploration : Sciences économiques et sociales
- ou
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- ↪ + 2 enseignements d'exploration parmi : Biotechnologies, Création et innovation technologiques, Santé social, Sciences de l'ingénieur, Sciences et laboratoire.

3^e possibilité : 1 seul choix

- ↪ 1 enseignement d'exploration : Arts du cirque (6h)
- ou
- Éducation physique et sportive (5h)
- ou
- Création et culture design (6h).

Personnalisation

Un accompagnement personnalisé

72h annuelles ou 2h hebdomadaires

C'est un temps d'enseignement **obligatoire** qui s'adresse à tous les élèves sans exception, intégré dans l'horaire-élève et encadré par les enseignants. Les besoins spécifiques de chaque élève sont au cœur de l'accompagnement personnalisé.

Le cadre général de l'accompagnement personnalisé est défini nationalement avec quatre objectifs.

- Apporter un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés dans les disciplines comme dans les méthodes de travail, éviter qu'elles ne s'enracinent et ne conduisent à l'échec et à terme au décrochage.
- Permettre aux élèves d'enrichir leurs connaissances, d'appréhender leur recherche individuelle, et de les mener le plus loin possible vers l'excellence.
- Donner aux élèves des méthodes de travail qui faciliteront leur transition vers l'enseignement supérieur et développer leur autonomie, clé de réussite tout particulièrement à l'Université.
- Accompagner le projet d'orientation et encourager à effectuer des stages en entreprise de courte durée.

L'introduction, de la seconde à la terminale, d'un accompagnement personnalisé de 72h annuelles est une mesure forte de cette réforme.

Un tutorat

L'élève, sur la base du **volontariat**, peut en bénéficier.

Le tutorat est assuré par les enseignants, les professeurs documentalistes ou les conseillers principaux d'éducation volontaires. Chaque tuteur suit un même petit groupe d'élèves de la seconde à la terminale. Le tuteur aide l'élève dans ses choix d'orientation sans se substituer au professeur principal ni au conseiller d'orientation psychologue.

Cet accompagnement s'inscrit dans la durée.

Des stages

2 semaines par an

↪ Des stages de remise à niveau organisés au cours de l'année ou pendant les vacances scolaires, sur la base du **volontariat** et sur proposition du conseil de classe, peuvent aider à consolider les connaissances, à améliorer les méthodes de travail et permettre ainsi d'éviter le redoublement.

↪ Au cours de l'année ou en fin d'année, le lycéen peut changer de voie ou de projet. Sur la base du **volontariat** et sur proposition du conseil de classe, l'élève peut bénéficier de **stages passerelles** dans les matières spécifiques de la nouvelle série pendant les vacances. Les chances de réussite sont renforcées.

Explorer pour mieux choisir

Les enseignements d'exploration, véritables parcours de découverte, visent à faire découvrir de nouvelles disciplines, des domaines professionnels vers lesquels ouvrent les études supérieures. Un premier enseignement est à choisir parmi les enseignements d'économie et un second parmi les autres enseignements ou l'enseignement d'économie non pris en choix 1.

Les deux enseignements d'exploration peuvent être remplacés par un seul des enseignements suivants en raison des spécificités des formations auxquelles ils conduisent et des horaires qu'ils nécessitent : éducation physique et sportive (180 h), création et culture design (216 h) ou arts du cirque (216 h).

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)

Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations, etc.).

Sciences économiques et sociales (SES)

Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.

Arts du cirque

- S'initier à l'univers du cirque, en collaboration avec un partenaire culturel habilité.
- Acquérir des savoir-faire fondamentaux dans les différentes techniques circassiennes.
- Se constituer une culture des arts du cirque et du spectacle vivant.

Création et activités artistiques (CAA)

- Explorer divers lieux et formes de la création artistique contemporaine.
- Apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art.
- Découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

Création et culture design (CCD)

- Acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design.
- Appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques et économiques de différentes cultures et différentes époques.

Langue vivante 3 étrangère ou régionale (LV3)

- Découvrir une langue nouvelle et une autre culture.
- Acquérir les bases de la communication orale et écrite ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.

Langues et culture de l'Antiquité (LCA) : latin ou grec

- Explorer trois sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, figures héroïques et mythologiques.
- Pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une œuvre intégrale.

Littérature et société (LS)

- Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste.
- Percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.
- Explorer la diversité des cursus et des professions littéraires liées aux humanités.

Biotechnologies

- Découvrir les protocoles expérimentaux, les procédés bio-industriels.
- Aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques.
- Réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

Création et innovation technologiques (CIT)

- Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable.
- Explorer de manière active des domaines techniques et les méthodes d'innovation.

Méthodes et pratiques scientifiques (MPS)

- Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets interdisciplinaires.
- Comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société.
- Découvrir certains métiers et formations scientifiques.

Santé et social (2S)

- Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social.
- Aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale.
- Explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

Sciences de l'Ingénieur (SI)

- Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable.
- Découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.

Sciences et laboratoire (SL)

- Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire.
- Apprendre à connaître, à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées.

Écologie, agronomie, territoire et développement durable (EATDD)

S'initier aux sciences biologiques, aux méthodes de productions animales et végétales, à l'écologie. Exemples : au travers de prélèvements et d'analyses d'échantillons issus d'animaux ou de végétaux, l'étude des ressources naturelles, du patrimoine...

Éducation physique et sportive

- Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA)
- Découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.